

LE FEU DANS LA MAISON EGLISE :

Je connais moins bien les St Jean que les Agapè/Béatitudes, mais ce que je me rend compte en lisant votre article, c'est que Mgr Brincard risque le pénal dans les 2 cas comme plusieurs autres évêques qui laissent faire les magouillages/grenouillages divers et variés, physiques ou psychologiques dans leurs diocèses contre l'intégrité du genre humain au nom de la liberté religieuse.

<< La liberté religieuse occupe à juste titre une place importante parmi les droits de la personne humaine. Il faut la préserver et non pas la ternir comme il est fait par ces méthodes délirantes ou communautés dérivantes et dévoyées.

"Car tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux ou de quelque pouvoir humain que ce soit" (Cardinal Rylko, Le droit à la liberté religieuse, 2010)... mais y compris – aussi - par des extrémistes ou fanatiques religieux de quelque religion que ce soit, y compris la religion catholique romaine >> (extrait de lettre à Mgr Brincard)

"L'intégrité de la personne humaine est un tout" disait au sujet des sectes Roselyne Bachelot lorsqu'elle était ministre de la santé.

Que ce soit l'atteinte aux bonnes moeurs ou les tortures psychologiques infligées aux victimes des Agapè/Béatitudes.

Il est temps pour Mgr Brincard et autres de l'église de se rendre compte que les temps changent et qu'ils leur faut sortir du silence complice et des arrangements coupables, **SINON ILS VONT DEVOIR RENDRE DES COMPTES !**

On peut peut être prendre les familles pour des imbéciles, mais il n'est pas recommandé de le faire avec la Justice de la République.....

...VRAIMENT PAS RECOMMANDE....